

DISCOURS DE RENTRÉE DU PARQUET AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Vendredi 24 janvier 2025

Monsieur le premier président,
Monsieur le procureur général,
Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Isère,
Mesdames, Messieurs les élus et les hautes autorités,
Madame la bâtonnière,
Mesdames et Messieurs les juges consulaires,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence qui nous honore et qui marque l'intérêt que vous portez au tribunal de commerce de Grenoble.

Je souhaite faire part de ma gratitude aux cinq juges qui ont quitté le tribunal de commerce, pour des motifs de fin de mandat, de limite d'âge ou pour des raisons personnelles : Lionel Rossi, Alain Bret, Jacques Delille, Christine Billaud, Etienne Descure, Cyril Vuylsteke. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement.

Ceci m'amène à relever le désintéressement complet qu'implique le statut de juge consulaire au tribunal de commerce, puisque les fonctions sont bénévoles et les frais de transport ne sont pas remboursés.

Certains me disent que les nouveaux candidats sont plus difficiles à trouver. Vous en trouvez néanmoins et leur implication mérite d'être soulignée.

Le tribunal de commerce de Grenoble est parfaitement organisé par les deux greffiers-associés et le personnel de greffe que je remercie vivement pour leur dévouement.

Les mandataires, les administrateurs judiciaires, les commissaires-priseurs et les avocats démontrent à chaque audience une grande maîtrise juridique et commerciale, un remarquable respect des délais, et des qualités humaines qui sont souvent soulignées par les entrepreneurs.

En 2024, vous avez connu des situations critiques pour des grandes entreprises. Vous avez parfois dû gérer des relations tendues entre dirigeants, administrateurs et mandataires judiciaires.

Au-delà de la parfaite maîtrise de la procédure et de la compréhension des enjeux économiques, vous avez démontré une intelligence humaine et une approche pragmatique, qui ont permis d'aplanir les difficultés et d'aboutir à une coopération salubre.

A la connaissance du monde des affaires, vous associez un souci constant d'humanité, qui honore toute l'institution judiciaire.

Le tribunal de commerce est l'une des rares occasions pour le parquet d'exprimer des encouragements et des félicitations auprès d'entrepreneurs courageux. C'est notamment pour cela que j'apprécie mon rôle auprès de vous.

Au cours de l'année 2024, le parquet a souhaité améliorer les présentations de ses requêtes aux fins de sanctions

commerciales, afin de les rendre plus explicites et mieux argumentées. Ceci a été relevé positivement par votre tribunal.

J'ai réuni les mandataires judiciaires pour que nous avancions, encore plus, sur la qualité tant quantitative que qualitative de leurs rapports, qui me permettent de requérir des sanctions. Je les remercie pour cette tâche si utile à l'assainissement du monde des affaires.

Madame la présidente, je tiens à souligner votre talent à trouver le positif en chacun d'entre nous, votre souci d'encourager les dirigeants émus aux larmes par la perte de leur entreprise, votre dynamisme et votre optimisme qui nous portent à donner le meilleur de nous-même.

Chère Valérie, au risque d'éveiller la curiosité pour l'annonce que vous ferez lors de votre discours, je vous remercie très chaleureusement pour la chance d'avoir pu travailler avec vous.

Je vous souhaite à tous, une très bonne année 2025.

Madame la présidente, j'ai l'honneur de requérir qu'il vous plaise déclarer close l'année judiciaire 2024 et ouverte l'année judiciaire 2025, me donner acte de mes réquisitions, et dire que du tout il sera dressé procès-verbal conformément à la loi.

François TOURET – DE COUCY
Procureur de la République adjoint